Déclaration de Mme Catherine Colonna, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, en réponse à une question sur l'octroi des visas d'urgence face à la situation humanitaire provoquée par le tremblement de terre en Turquie et en Syrie, à l'Assemblée nationale le 14 février 2023.

2023-02-14

Madame la députée Oziol,

Le ministre de l'Intérieur me prie de répondre sur cette question, qui est une compétence partagée entre nos deux ministères. Sur l'octroi des visas d'urgence et face à la situation humanitaire provoquée par ces deux séismes, nos efforts vont se décliner de la façon suivante, en fonction des situations dans lesquelles se trouvent les personnes dont vous évoquez le sort.

En premier lieu, nous allons faire en sorte que les étrangers qui se trouvent actuellement en Turquie et en Syrie mais qui sont bénéficiaires d'un titre de séjour en France soient accompagnés pour accélérer leur retour dans notre pays.

Ensuite, s'agissant des familles de personnes étrangères séjournant régulièrement en France, la question appelle une évaluation conjointe entre le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer. Face à de telles crises, des crises majeures – et ce drame est évidemment un drame terrible –, la mise en place de dispositifs ad hoc, tel que cela a pu se faire dans le passé, parfois, est possible. Cela requiert toutefois au préalable un examen attentif, afin de garantir un accueil dans des conditions sécurisées pour notre territoire.

Voilà les premiers éléments de réponse, Madame la Députée.

Source https://www.diplomatie.gouv.fr, le 15 février 2023

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/288217-catherine-colonna-14022023-tremblement-de-terre-en-turquie-et-en-syrie